LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 04.03.2024

AVIS Perturbation 2024/129 du 04.03.2024

Objet : Lignes 120, 121, 832, 901, 904, 934, 937, 950, 962, D29, E23, F01, F04, K12, K14, K35, M01, M02, M04, M08, M09, M10, M11, M12 et 92U

En raison de travaux routiers, **l'allée des Tilleuls à Redange (phase 4)** sera barrée à toute circulation

du lundi 11 mars 2024 au vendredi 30 août 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 832, 901, 904, 950, 962, D29, E23, F01, K12, K14, K35, M01, M02, M04, M08, M09, M10, M11 et 92U.

Les courses d'autobus concernées seront déviées via la rue d'Ospern (C.R.340A) – à gauche N23 en direction de Hostert poteau – à gauche C.R.304 vers Redange/Attert – à droite N22 suite itinéraire normal. (croquis en annexe)

- L'arrêt Redange -Gare sera déplacé en direction d'Ell devant l'ancien dépôt des P&CH située dans la rue d'Ell.
- L'arrêt Redange -Gare sera déplacé en direction de la Place Bian (église) à côté de la maison no° 65

Remarque pour la ligne E23:

La course E23 3305 sera avancé au départ d'Eschette-Duerf de 10 minutes. (6h14)

Ligne 120

Les courses d'autobus seront déviées au départ de Redange- Lycée Atert via Reichlange -Ospern – Hostert et vice versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Redange – Gare, -Osperstrooss et -Bian.

Lignes 934 et 937

Les courses d'autobus auront leur origine/terminus auprès de l'arrêt Redange- Lycée Atert.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Redange – Gare, -Osperstrooss, Schock et -Bian.

Lignes 121, F04 et M12

Les courses d'autobus concernées seront déviées via la rue Principale N23 en direction de Reichlange - rue de Redange en direction Redange -Lycée Atert suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts Eltz- Eltz, Redange- Gare et – Bian.
- Sera exceptionnellement desservi l'arrêt Ospern- Wäschbur située dans la rue Principale.

PHASE 4 - 11.03.2024 - 30.08.2024

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concerné(s).